

Document 2 : Fréquence d'activité sportive de loisirs des collégiens pendant la période scolaire selon les caractéristiques sociodémographiques et le niveau scolaire

	en %				
	Pratiquants réguliers			Pratiquants occasionnels	Non-pratiquants
	Ensemble	Plusieurs fois par semaine	Une fois par semaine		
<b>Ensemble</b>	83	59	23	11	7
<b>Sexe</b>					
Fille	78	50	29	13	8
Garçon	87	69	18	8	5
<b>Diplôme le plus élevé des parents</b>					
Aucun	75	56	19	13	12
CAP, BEP	77	53	23	14	10
Baccalauréat	81	59	22	12	7
Enseignement supérieur	88	63	24	9	4
<b>Revenu mensuel des parents</b>					
Moins de 1 600 euros	76	55	21	14	11
De 1 600 à 2 499 euros	78	56	22	13	9
De 2 500 à 3 999 euros	84	60	24	10	5
4 000 euros ou plus	90	66	24	7	3
<b>Pratique sportive du père</b>					
Jamais	74	52	23	14	12
Occasionnelle	85	60	25	12	3
Une fois par semaine	89	63	25	8	3
Plusieurs fois par semaine	91	71	21	6	2
<b>Pratique sportive de la mère</b>					
Jamais	74	52	22	14	12
Occasionnelle	86	62	25	11	3
Une fois par semaine	91	65	26	7	3
Plusieurs fois par semaine	89	67	22	8	3
<b>Niveau d'acquis en cinquième par décile</b>					
Inférieur à D1	77	58	19	13	10
D1 à D2	78	57	21	12	9
D2 à D3	82	59	22	11	8
D3 à D4	80	58	22	13	8
D4 à D5	82	59	23	10	7
D5 à D6	81	57	24	13	6
D6 à D7	83	60	23	11	6
D7 à D8	85	63	22	9	6
D8 à D9	86	60	27	10	4
Supérieur à D9	91	64	27	6	2

Inférieur à D1 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus faible, ..., supérieur à D9 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus élevé.  
 Lecture : 50 % des collégiennes de 13 ou 14 ans ont une activité sportive qu'elles pratiquent plusieurs fois par semaine pendant leur temps de loisirs en période scolaire.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENUS-Dépp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

Source : « France, Portrait social », INSEE Références, 2020

1. En quoi les données de l'INSEE sur les pratiques sportives illustrent-elles l'importance de la socialisation familiale pour les dispositions des individus ?
2. Pourquoi peut-on dire que cette socialisation est « différenciée » en fonction du milieu social des enfants.

Si la proportion de collégiens qui pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine reste forte quelle que soit leur situation familiale, elle fluctue néanmoins avec les caractéristiques du milieu familial. La pratique sportive des collégiens apparaît très liée au rapport au sport des parents. 91 % des collégiens dont le père fait du sport plusieurs fois par semaine pratiquent une activité sportive régulière, contre 74 % des élèves dont le père n'en fait pas. Cet écart reflète des pratiques d'autant plus contrastées que les jeunes dont le père pratique plusieurs fois par semaine sont aussi beaucoup plus nombreux à faire du sport à une telle fréquence : 71 % d'entre eux pratiquent une activité sportive plusieurs fois par semaine contre seulement la moitié des collégiens dont le père n'est pas sportif. Toutefois, le seul fait d'avoir un père qui fait du sport, quelle que soit la fréquence, suffit à faire baisser fortement la proportion de non-pratiquants : avoir un père qui pratique de manière occasionnelle plutôt qu'un père non sportif divise par quatre la part de collégiens non sportifs.

Les dispositions sportives, qui s'inscrivent durablement dans les corps, sont ainsi très liées au contexte familial dans lequel grandissent les enfants.

On remarque de plus que les caractéristiques socio-économiques de la famille jouent aussi un rôle important dans l'acquisition de dispositions liées à la pratique d'un sport. Ainsi, la part des enfants ne pratiquant aucune activité physique régulière est 3 fois plus importante lorsque le revenu mensuel des parents est inférieur à 1600 euros que lorsqu'il est supérieur à 4 000. La sédentarité des enfants, qui non seulement influence les dispositions mais aussi le rapport à la santé, est donc bien plus fréquente chez les enfants de milieux économiquement défavorisés que chez les autres. De même, on peut faire un lien entre le niveau scolaire et la pratique sportive au collège : seuls 2% des élèves dont le niveau d'acquis est dans les 10% les plus élevés ne pratiquent pas de sport, contre 10% pour ceux qui ont le niveau d'acquis scolaire le plus faible. Ce lien entre pratique sportive, niveau scolaire et milieu familiale montre à quel point l'habitus qui se constitue dans l'enfance est un système de dispositions cohérentes : les enfants de milieu plus favorisés ont davantage l'opportunité d'acquérir des dispositions, physiques et intellectuelles, qu'ils pourront transposer ensuite dans d'autres situations sociales.